

vos directives constituent pour eux de grandes et précieuses leçons, qu'ils garderont jalousement. Comme vous, ils seront à l'avant-garde, comme vous ils auront le culte du vrai et celui du devoir.

La tâche que vous vous étiez assignée, vous l'avez accomplie splendidement. Vos élèves vous en gardent leur fidèle et religieuse reconnaissance. Et c'est en proie à une émotion intense, qu'au nom des étudiants auxquels vous avez donné toute votre vie, je m'incline une dernière fois devant vous en vous disant :

« Cher professeur Gravis, dormez en paix. »

HOMMAGE FUNÈBRE A JOSEPH HALKIN

Discours de M. le Recteur

Mes chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Pour la seconde fois cette année, notre Faculté des Sciences et notre Université sont cruellement éprouvées. Il y a trois mois, nous rendions hommage ici même à la mémoire du vénérable professeur Gravis. Aujourd'hui, c'est à notre collègue **Joseph Halkin** que nous apportons un dernier témoignage de notre estime et de notre affection.

Jacques-Joseph-Marie Halkin, qui vient d'être enlevé brusquement à sa famille et à ses collègues, était né à Liège en 1870. Il fit ses études moyennes à l'Athénée Royal de notre ville, ses études supérieures dans notre Université, où il obtenait en 1894 le grade de docteur en histoire avec grande distinction. L'année suivante, il se présentait au Concours des Bourses de voyage. Le succès qu'il y remporta lui permit de se rendre à l'étranger, où il fit un séjour de trois années. Il partit d'abord pour Paris, où il fréquenta l'École des Chartes, la Sorbonne et le Collège de France. Puis il se rendit en Allemagne, où nous le trouvons inscrit successivement dans les Universités de Berlin, de Leipzig, de Halle et de Göttingen. Historien de formation, il semble que ce séjour en Allemagne ait eu une

influence décisive sur l'orientation de sa carrière. S'il consacre encore la dernière partie de son voyage d'études dans ce pays au dépouillement des archives de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy déposées à Dusseldorf, il s'est cependant déjà tourné vers la géographie, ainsi qu'en témoigne la fréquentation assidue, l'année précédente, des séminaires de géographie et d'ethnographie des Universités de Berlin et de Leipzig. Et peu de temps après son retour en Belgique, il publie, dans la Bibliothèques de la Faculté de Philosophie et Lettres, en 1900, son premier travail relatif à la science à laquelle il allait désormais consacrer son activité, un mémoire intitulé : « L'enseignement de la géographie en Allemagne et la réforme de l'enseignement géographique dans les Universités belges ».

A la vérité, un enseignement coordonné de la géographie n'existait pas dans nos Universités avant cette époque. L'arrêté créant les grades scientifiques de candidat, licencié et docteur en géographie est daté du 20 février 1900 et les épreuves de la licence figurent pour la première fois au programme de notre Université en 1902-1903. C'est à l'occasion de l'institution de cette licence que Joseph Halkin devint membre de notre corps professoral. Le 16 novembre 1901, il fut chargé, à la Faculté des Sciences, de l'enseignement de la Géographie ethnographique, de la Méthodologie de la géographie et de la Géographie coloniale, cours qui n'avaient pas encore figuré dans nos programmes. En 1903, il recueillit une partie de la succession du professeur Lequarré, admis à l'éméritat : les cours de géographie politique générale, de géographie politique spéciale, d'histoire de la géographie et des découvertes géographiques et les exercices de géographie politique à la Faculté des Sciences, le cours de géographie politique à l'Ecole de Commerce annexée à la Faculté de Droit. Trois ans plus tard, il créait dans cette même Ecole le cours d'Ethnographie. En 1928, lors de l'institution du grade scientifique de Docteur en sciences anthropologiques, il assumait dans cette section la charge de l'enseignement de l'Ethnographie, de l'Ethnologie et de la Géographie humaine, y compris les éléments de l'histoire de ces sciences. La mise en vigueur de la nouvelle loi sur la collation des grades aca-

démiques a dû lui causer une joie profonde, car elle consacrait une réforme dont notre collègue souhaitait depuis longtemps la réalisation : la transformation du grade scientifique de géographe en grade légal. Enfin, en 1932, il était chargé du cours de méthodologie spéciale des sciences géographiques, destiné notamment aux futurs agrégés de l'enseignement moyen du degré supérieur, c'est-à-dire aux futurs professeurs de l'enseignement moyen.

Joseph Halkin est entré dans notre corps professoral en 1901, en qualité de chargé de cours. Il fut promu professeur extraordinaire en 1906 et professeur ordinaire en 1911. Ses collègues de la Faculté des Sciences l'élirent au Décanat en 1913. En 1931, l'Université l'élevait aux fonctions de Secrétaire académique.

Ce que fut sa carrière scientifique, une voix plus autorisée que la mienne, celle de notre collègue M. Tulippe, va vous le dire. Qu'il me soit permis cependant de signaler que la liste de ses publications est longue et témoigne d'un labeur assidu. A partir de 1900, ses travaux portent presque exclusivement sur des questions de géographie, et notamment sur l'enseignement de cette science. Joseph Halkin ne s'est d'ailleurs pas borné à donner des conseils, il a prêché d'exemple, en publiant ses manuels et ses atlas qui sont dans toutes les mains. Par intervalles on voit cependant la formation première reprendre le dessus : notre collègue revenait aux recherches historiques. Ses mérites furent reconnus par de nombreuses distinctions scientifiques, belges et étrangères et par de nombreuses distinctions honorifiques, dont les principales sont les suivantes : Officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne, médaille civique de première classe, Officier d'Académie de France, Commandeur de l'Ordre de Saint-Sava de Yougoslavie.

Quant à son enseignement, je ne veux aussi en dire que quelques mots, puisque M. Kraentzel a bien voulu accepter de prendre la parole. Je tiens cependant à signaler que notre collègue a tout de suite compris l'importance d'un enseignement mutuel, de rapports constants entre professeur et étudiants, car, dès 1902, il fondait le séminaire de géographie et, un peu

plus tard, le Cercle des géographes liégeois. Et je dois ajouter qu'ayant assisté à la manifestation organisée en son honneur, le 29 décembre 1927, par ses élèves et anciens élèves, j'ai pu me rendre compte des liens étroits qui unissaient le professeur et ses étudiants et j'ai été profondément touché par les marques de gratitude et d'estime qui lui furent prodiguées à cette occasion par ceux qu'il avait formés.

Pendant trente-quatre ans, Joseph Halkin a assumé une tâche d'enseignement écrasante. Ce n'est qu'en 1935 qu'il a songé à se décharger d'une partie de ses cours, lorsqu'il fut certain de les remettre en bonnes mains, et il eut la joie de les voir attribuer à celui sur lequel il comptait pour lui succéder. Malheureusement, il allait bientôt ressentir les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Il lutta courageusement, continuant à fréquenter son séminaire jusque dans ces tous derniers mois. Pour nous comme pour ses proches, c'est une grande consolation de songer que sa confiance et son optimisme n'ont jamais été ébranlés. De ce collègue toujours courtois et aimable qui fut à Liège le pionnier de l'enseignement des sciences géographiques, notre Université conservera pieusement le souvenir. Elle s'associe au deuil qui frappe Madame Halkin, ses enfants, notre cher collègue Léon Halkin et leur famille et les prie d'agréer l'expression de ses sincères condoléances.

Discours de M. le Professeur O. Tulippe

Mon cher Maître,

Je voudrais donner ici un modeste aperçu de tous les mérites pour lesquels vous vous êtes acquis des titres impérissables à la reconnaissance de l'Université et de tous ceux que vous avez formés au cours de votre longue carrière professorale.

C'est en proie à une profonde émotion et le cœur rempli d'une indicible tristesse que je m'acquitte de cette pieuse mission.

Votre formation première fut celle de l'historien. Sous l'impulsion puissante de maîtres tels que Godefroid Kurth, est né

chez vous — vous me l'avez dit si souvent — un goût passionné pour le dépouillement des documents d'archives et en général pour la recherche historique.

Déjà, alors que vous étiez étudiant de la Faculté de Philosophie et Lettres de notre Université, vous avez préparé plusieurs études historiques. Dès 1894, vous publiez sous le titre : « Documents concernant le prieuré de Saint-Severin en Condroz, l'Ordre de Cluny », un premier travail dans lequel, en ne vous aidant que des documents d'archives de l'État à Liège, vous retracez l'historique de cette communauté religieuse condrosienne.

Ce n'était d'ailleurs là qu'une introduction à une étude plus vaste que vous alliez entreprendre sur les prieurés belges de l'Ordre de Cluny et dont la première partie : « Les prieurés clunisiens de l'ancien diocèse de Liège » paraît en 1896.

A peu près simultanément, vous consacrez vos efforts à un sujet d'une grande envergure : la culture de la vigne en Belgique. L'histoire de cette culture n'avait pas jusqu'alors fait l'objet d'une étude approfondie. Vous avez comblé cette lacune en publiant, en 1895, un important mémoire sur ce sujet.

Vous y aviez été amené par des recherches préliminaires consacrées à l'histoire des corporations qui se rattachent à cette culture et qui firent l'objet d'une étude couronnée par la Société de Littérature wallonne de Liège au concours de 1894 et que vous avez publiée en 1895 sous le titre : « Le bon métier des vigneron de la ville de Liège et le métier des vigneron et cotteliers de la ville de Namur ».

Par cette vaste enquête sur la culture de la vigne dans notre pays, vous êtes amené à sortir du cadre des recherches proprement historiques. Déjà, vous faites appel à des sources d'investigation autres que celles qui vous étaient devenues si familières, à savoir : les recensements agricoles et les documents cadastraux. L'ouvrage auquel vous avez confié les résultats de cette enquête, révèle l'existence chez vous de soucis de géographie. C'est surtout dans l'étude de la localisation de la culture de la vigne que cette constatation apparaît : nous vous

voyons invoquant des considérations d'ordre géographique telles que : nature et qualité des sols, exposition, altitude, conditions climatiques. En envisageant dans ce travail les causes de décadence de la viticulture en Belgique, vous recourez à nouveau à des raisonnements de géographe en étudiant l'influence du développement des voies et moyens de communication, du régime douanier, de l'augmentation de la population, de l'extension de l'industrie.

Au cours de cette féconde période de 1894-95, vous avez publié deux autres travaux : en 1895, « Les statuts de la collégiale Saint Pierre à Liège », avec une introduction historique et la même année, « Albéron I^{er}, Evêque de Liège », cette dernière production étant une étude présentée au cours de critique historique fait par G. Kurth pendant l'année académique 1892-93.

Cette grande activité reçut, comme nous allons le voir, la récompense et l'encouragement qu'elle méritait. Ici se place, en effet, la première période de vos voyages en qualité de boursier du Gouvernement et comme chargé de mission, voyages consacrés à la France et à l'Allemagne et au cours desquels un monde nouveau devait s'ouvrir à votre esprit curieux : celui de la géographie moderne et de l'ethnographie.

Est-ce à dire que vous aviez fait abandon de vos aspirations d'historien ? — Non ! Au contraire, au cours de cette période, vous avez consacré plus d'une année au dépouillement des archives de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy à Dusseldorf. Ce fut là l'origine et l'objet d'un ensemble de publications importantes, parmi lesquelles je signalerai l'important Inventaire des Archives de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy conservées à Dusseldorf, Bruxelles, Liège, Londres, Berlin, Paris, etc., qui date de 1897 et aussi le monumental ouvrage publié en collaboration avec le Chanoine Roland en deux tomes de plus de 700 pages chacun, sous le titre : « Recueil des Chartes de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy », ouvrage qui est considéré par les spécialistes comme un véritable modèle du genre.

Votre goût pour le dépouillement des archives, vous le mettez à profit à plusieurs reprises encore au cours de la même période

de voyages. C'est pour vous l'occasion d'enrichir la liste de vos travaux. Ainsi paraissent en 1896 : « Analyse des Chartes concernant Houffalize » ; en 1896 encore, « Dépêches des officiers au service de la France concernant les opérations militaires des armées de Louis XIV en Belgique », suivies d'un inventaire des Archives du Ministère de la guerre de France concernant la Belgique ; en 1899, enfin, « Relevé des corporations religieuses du département de l'Ourthe, supprimées par la loi du 15 fructidor an IV ».

Votre souci d'aider les chercheurs se marque aussi dans les publications suivantes : Table générale du Recueil des Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique, 4^e série, 1901 (en collaboration avec E. Poncelet) ; Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique, 1907 (en collaboration avec St. Bormans), ainsi que la Table des matières des volumes I à XXX du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, que vous avez publié quand vous étiez l'actif secrétaire de cet Institut.

Comme je l'ai fait pressentir déjà, cette période de voyages devait par surcroît être le point de départ d'une modification importante de votre orientation scientifique.

A la fréquentation des universités françaises et allemandes vous alliez développer vos aptitudes pour la géographie et acquérir le goût pour l'étude de l'ethnographie. C'est surtout à l'école des maîtres allemands de la géographie et au cours de deux séjours successifs, en 1897 et 1899, que votre esprit s'est formé à la géographie moderne. J'évoquerai tout à l'heure les fruits heureux de cette initiation nouvelle.

Mais à cette époque déjà, vous vous sentez plein d'inquiétude au sujet de la manière désuète et irrationnelle dont l'enseignement de la géographie est fait dans les écoles secondaires belges. Vous déplorez aussi l'absence d'un bon enseignement de la géographie dans nos universités. Les plaidoyers des Du Fief, des Renard, des Van Overbergh, en faveur d'une réorganisation de cet enseignement aussi bien au cycle secondaire qu'au cycle universitaire, vous ont conquis. Votre propre expérience des études géographiques dans nos universités vous a édifié.

C'est pourquoi, dès le premier contact avec l'organisation allemande de l'enseignement secondaire et supérieur de la géographie, vous devenez l'ardent avocat de la réforme. Aussi, ne tardez vous pas à faire connaître l'organisation modernisée de l'enseignement géographique d'Outre-Rhin. C'est cette contribution que vous apportez en 1900 sous la forme d'un volumineux rapport de voyage intitulé : « L'enseignement de la géographie en Allemagne », rapport consacré non seulement aux universités, mais aussi aux établissements d'enseignement secondaire.

Vos efforts, joints à ceux des personnalités dont tantôt j'ai rappelé le nom, n'ont pas tardé à être couronnés de succès : c'est en 1900, en effet, que par arrêté royal fut créé le grade scientifique de docteur en géographie dans nos universités. Celui-ci prit place parmi les grades et diplômes scientifiques de notre enseignement universitaire et y resta jusqu'en 1929, date à partir de laquelle le caractère légal fut conféré à ces grades et diplômes.

Par cette importante réforme de 1900, les études universitaires de la géographie étaient unifiées au sein de la Faculté des Sciences ; on leur adjoignait, ce qui comblait vos vœux, les cours nouveaux qui manquaient auparavant, à savoir : géographie politique (qui deviendra plus tard géographie humaine), géographie coloniale, géographie ethnographique et méthodologie de la géographie.

Au point de vue scientifique, ces séjours à l'étranger vous avaient ouvert de nouveaux horizons.

En géographie, vous fûtes l'élève des maîtres allemands de la géographie surtout de von Richthofen et de Ratzel. Chez le premier, vous avez pris contact avec les notions de géographie physique. A l'école du second, vous avez achevé votre initiation aux principes fondamentaux de la géographie générale et surtout de l'anthropogéographie et de la géographie politique. Ce maître vous a en outre ouvert certains horizons dans le domaine de l'ethnographie, discipline qu'il considérait plutôt d'un point de vue philosophique et comme constituant l'une des bases de la géographie politique. Mais votre goût pour les

recherches ethnographiques devait naître surtout de la fréquentation du Musée d'Ethnographie de Berlin et des cours qu'y faisait von Luschan, le seul docent habilité à l'époque en Allemagne pour l'ethnographie et l'anthropologie. Ce savant, à l'opposé de Ratzel, faisait de l'ethnographie une science toute expérimentale s'appuyant sur l'étude des restes humains et des objets de toute espèce pouvant aider à la compréhension ou à la figuration de l'état de civilisation d'un peuple ou à la détermination de son origine. C'est cette conception que nous retrouverons dans tous vos travaux d'ethnographie, lesquels, par ailleurs, seront tous imprégnés de l'esprit d'analyse que vous aviez apprécié chez ce maître.

Peu de temps après votre retour d'Allemagne, vous êtes chargé par le Gouvernement belge d'une mission en Extrême-Orient. Celle-ci fut à coup sûr, l'une des entreprises les plus assujettissantes de votre carrière scientifique, mais constitua sans nul doute, l'un des épisodes les plus importants de cette carrière. A la suite de ce voyage d'études, qui s'échelonna sur les années 1900-1901, vous avez publié, en 1903, un volumineux rapport présenté sous le titre « En Extrême-Orient ». Récit et notes de voyage, où de nombreux et utiles renseignements, particulièrement importants dans le domaine ethnographique, sont fournis sur les principales régions asiatiques que vous avez visitées.

Dès votre retour en Belgique, vous avez vu tous vos efforts couronnés du succès qu'ils méritaient : votre nomination comme chargé de cours de géographie à la Faculté des Sciences de notre Université intervient en décembre 1901, suivie en 1902, de la création du Séminaire de Géographie. C'était là le début d'une carrière professorale de trente-quatre années au service de l'Université de Liège.

Avant d'évoquer la maîtrise de votre enseignement, qu'il me soit d'abord permis d'insister sur cet événement capital de votre vie universitaire : la création du Séminaire de Géographie. Au cours de vos séjours dans les Universités étrangères, surtout dans les Universités allemandes, vous aviez été frappé par l'organisation des instituts de géographie. Votre religion était

faite à cet égard : pas de bon enseignement géographique possible selon vous, sans un Séminaire pourvu de livres, cartes et collections. Un tel séminaire, vous l'avez créé tout de suite. Il fut, n'est-il pas vrai, toute votre vie, il est et restera imprégné de votre forte personnalité. C'est là que vous avez fait carrière de géographe et d'ethnographe ; c'est dans son sein que vous avez élaboré cette formation pédagogique dont tous vos élèves vous savent la plus vive reconnaissance et dont l'enseignement de la géographie n'a qu'à se louer.

Sans retard, vous vous êtes mis au travail. C'est d'abord notre future colonie qui retient votre attention et à laquelle vous consacrez en 1904 une étude sous le titre : « L'Etat indépendant du Congo ». Plus tard, vous reviendrez sur ce sujet dans un article intitulé : « L'Annexion du Congo » (1910).

Dès le début, votre enseignement, de par l'organisation même du programme universitaire des études géographiques, de par aussi vos aptitudes personnelles, s'oriente vers certaines parties de la géographie humaine, à savoir : l'anthropogéographie et la géographie ethnographique.

En même temps, vous vous attachez à la recherche ethnographique. Cette activité s'inaugure par votre intervention au Congrès d'Expansion mondiale de Mons en 1905 : vous y présentez un rapport publié la même année sous le titre : « Une enquête ethnographique mondiale », où, en véritable pionnier, vous défendiez la thèse suivante : « La connaissance de l'ethnographie du peuple chez lequel on va s'établir, est chose utile pour tous ceux qui sortent de leur pays et cette connaissance est d'autant plus nécessaire que le pays où l'on se rend est dans un état de civilisation qui s'éloigne le plus du nôtre. A tout homme se rendant dans un pays neuf, à tout gouvernement exerçant son autorité sur des peuples de civilisation inférieure, la connaissance des us et coutumes est chose nécessaire. »

Mais tout de suite vous vous demandez si la science ethnographique est en état de procurer toutes les indications nécessaires. Vous êtes bien obligé de constater qu'on est loin de compte. Parmi les moyens que vous préconisez à la suite de cela, il y en a un qui mérite une mention toute spéciale : c'est

la création d'un bureau international d'ethnographie destiné à centraliser les renseignements provenant d'enquêtes ethnographiques.

Prenant les devants, la Société belge de Sociologie, sous votre forte impulsion et l'active vigilance de son président Cyrille Van Overbergh, résolut d'organiser une vaste enquête sociologique sur les Naturvoelker du monde en utilisant comme base de cet essai en grand le questionnaire ethnographique que vous lui avez proposé et qui, sous ses auspices, fut imprimé en 1905 et diffusé sur une vaste échelle. Ce questionnaire est resté et continue d'être un des modèles parmi les moyens d'investigation en ethnographie.

Prêchant d'exemple, vous publicz en 1907 deux monographies relatives à des peuplades du district de l'Uele. Le premier fascicule, pourvu d'une introduction relative à l'ethnographie générale de la partie occidentale du district de l'Uele, se rapporte aux Ababua, le deuxième au Mokengere.

Par ces manifestations, vous preniez définitivement la place de choix qui vous revenait dans le monde savant de l'ethnographie. Afin d'aider dans toute la mesure du possible les collaborateurs de ces monographies qui ne sont pas familiarisés avec certains vocables scientifiques, vous avez publié en 1910 un excellent commentaire de votre questionnaire sous la forme d'un Cours d'ethnographie et de géographie ethnographique. C'était là, suivant le mot de Cyrille Van Overbergh, une contribution de haute et indiscutable valeur à l'œuvre commune de la documentation ethnographique.

Mais là ne devait pas se limiter votre collaboration à cette œuvre. Le Mouvement sociologique international, organe de la Société belge de Sociologie, poursuivait alors régulièrement la publication de la revue des livres et des revues sociologiques ethnographiques paraissant dans le monde. Vous avez pris sur vous de faire l'essai en grand de cette publicité. D'où, vos deux volumineux recueils parus sous le titre « Revue bibliographique de Sociologie ethnographique », le premier en 1905, le second en 1910.

Revenant ensuite à l'enquête ethnographique analytique pure

vous avez, avec la collaboration d'Ernest Viaene, remis sur le métier la monographie que vous aviez consacrée en 1907 aux Ababua. Ce travail largement étendu et complété d'une bibliographie très riche relative au sujet, a fait l'objet en 1911 d'une vaste publication de plus de 600 pages dans la « Collection des monographies ethnographiques » publiée par Cyrille Van Overbergh.

Depuis lors, vous n'avez cessé de vous intéresser à l'ethnographie. C'est ainsi que, depuis 1930 encore, vous avez accordé votre précieuse collaboration au Bureau de documentation ethnographique du Congo belge dont le siège est au Musée colonial de Tervueren.

Le même souci de la recherche analytique, vous l'avez transporté dans le domaine des études géographiques. Dès 1908, vous prônez une méthode scientifique de l'étude du milieu géographique basée sur les *monographies de villages*. Nous retrouvons dans ces conseils le plan qui sera généralisé dans la suite pour les études de géographie régionale.

Votre activité s'est enfin définitivement orientée vers l'information géographique et l'exposé didactique de questions relatives à la méthodologie des sciences géographiques, en vous attachant surtout à la géographie humaine. C'est l'objet des publications suivantes : *Les plus récentes thèses publiées en France* (1928), *Questions d'actualité géographique : I. Géopolitique et Géographie politique* ; II. *L'habitat rural* (1929), *Quelques géographies universelles* (1931) et enfin *Considérations sur la géographie urbaine* (1932).

Je dois évoquer maintenant, mon Cher Maître, vos grandes qualités de professeur ainsi que le rôle considérable que vous avez joué en Belgique dans la rénovation de l'enseignement de la géographie.

L'enseignement fut pour vous un véritable sacerdoce ; vous lui avez consacré, sous diverses formes, toute votre ardeur et toute votre intelligence. Vous avez toujours été d'avis que le professeur d'université, pour être tout à fait digne de sa charge doit savoir bien enseigner. Vous avez toujours attribué la plus grande importance à la pédagogie.

Aussi n'étonnerai-je pas en évoquant la haute tenue de votre enseignement. Dans vos leçons d'ethnographie, vous étiez brillant. De quelle agréable révélation pour vos élèves à l'exposé de votre cours de géographie humaine, si simple et si attrayant à la fois.

Votre activité professorale fut aussi très abondamment consacrée aux travaux pratiques afférents à vos cours. Grâce à l'existence du Séminaire de Géographie, dont la bibliothèque et les collections n'ont fait que croître sans cesse en importance, vous aviez créé les éléments de votre succès dans cette voie.

A ces travaux pratiques, portant sur des exercices divers d'initiation géographique, se rattache un autre aspect de votre activité comme professeur. Vous avez toujours eu à cœur — et c'est là l'un de vos grands mérites — de pousser vos élèves à la recherche scientifique. Ainsi s'explique l'existence d'une liste assez nombreuse de travaux d'étudiants préparés sous votre sévère direction et parus de 1902 à 1928, dans les Travaux du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège et, depuis 1929, dans la *Bulletin et les Travaux du Cercle des Géographes liégeois*.

Grâce à cela, le Séminaire de Géographie de l'Université de Liège, votre Séminaire de Géographie, s'est acquis une réputation qui depuis longtemps a franchi nos frontières.

Mais le rayonnement de votre personnalité devait être plus grand encore, à la suite de vos initiatives heureuses dans le domaine pédagogique.

Dès le début de votre carrière, vous avez senti la nécessité d'une réforme des programmes et des méthodes de l'enseignement de la géographie à tous les degrés. Si vous aviez la satisfaction de voir qu'à l'Université, cet enseignement avait été modifié suivant vos vœux, vous étiez alarmé par l'état d'infériorité où il végétait aux autres degrés.

Vous avez lutté sans cesse pour faire admettre l'abandon radical des méthodes d'autrefois demandant des élèves un travail presque exclusif de la mémoire et leur remplacement par des méthodes modernes basées sur l'observation, sur le raisonnement, sur la compréhension de l'interdépendance des faits et

sur la recherche de l'explication scientifique des causes. Ce sont les échos de cette lutte incessante qui nous sont parvenus dans plusieurs de vos publications qui s'échelonnent de 1904 à 1927. Cette croisade, vous l'avez conduite avec ténacité jusqu'au bout de vos forces. Plusieurs de vos collègues ont encore présent à l'esprit le souvenir du combat que vous avez livré au sein même de notre Université lors de la mise en application, il y a quelques années à peine, des programmes de l'agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur.

En vue d'assurer à vos élèves la meilleure préparation à leur carrière d'enseignement, vous avez, il y a plus d'un quart de siècle, institué comme complément à votre cours de méthodologie des exercices pratiques de méthodologie de la géographie dont voici l'objet : Durant leur cinq années d'études universitaires, les étudiants faisaient régulièrement, à leurs condisciples constituant auditoire, des leçons prises dans le programme de l'enseignement moyen. Après chaque leçon, une discussion intervenait au cours de laquelle l'exposé était apprécié quant au fond et à la forme par le professeur et les étudiants dans un débat contradictoire. Grâce à cela, vos élèves, en accédant à une chaire de géographie, savaient déjà un peu ce qu'était qu'enseigner ! Ils avaient déjà touché du doigt les principales difficultés inhérentes à leur future profession. Les préoccupations fondamentales de l'enseignement leur avaient été montrées dans les exercices d'allure vraiment pratique. On ne dira jamais assez, mon Cher Maître, ce que la géographie vous doit pour cette initiative féconde ; vos anciens élèves vous en garderont toujours, croyez-moi, la plus vive reconnaissance.

Mais là ne se borna pas votre action dans le domaine de l'enseignement. Vous avez tenu à mettre à la disposition du personnel des divers degrés l'auxiliaire indispensable, le manuel classique, qui fût conçu et présenté conformément aux préceptes de la méthodologie que vous enseigniez.

Vous avez, au prix d'efforts parfois surhumains, produit une brillante collection de manuels de géographie. Parmi ceux-ci, je signalerai tout spécialement les ouvrages destinés à l'enseignement moyen du degré supérieur et de l'enseignement normal

et comprenant un premier tome de géographie générale, un second de géographie de la Belgique et enfin un troisième tome réparti en fascicules séparés consacrés aux cinq parties du monde et dont la publication a été brutalement interrompue en 1934 par votre maladie.

Pour couronner cette œuvre remarquable, vous avez publié à l'usage de l'enseignement moyen et normal, un Atlas classique dont on ne cesse d'apprécier l'incalculable valeur et qui est véritablement le fruit de vos études et de votre enseignement de la méthodologie et de la géographie à l'Université de Liège.

Cette activité féconde au service de la pédagogie vous honore. Elle a contribué à porter le bon renom de notre Université bien au delà de son champ habituel de rayonnement.

Et maintenant, qu'il me soit permis, en cette ultime et poignante démarche, de vous redire l'immense dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous. Vous avez été pour moi un maître et un père, avec tout ce que cela comporte de patience et de tolérance, de conseils et d'encouragements. Veuillez accepter l'hommage de ma profonde et sincère gratitude.

Vous partez, mon cher Maître, accompagné des regrets et de l'estime de tous ceux qui vous ont connu ; vous partez entouré de la reconnaissance émue de vos élèves et de l'attachement profond de vos collaborateurs et employés du Séminaire de Géographie.

Reposez en paix !

Discours de M. le Professeur P. Fourmarier

Il m'échoit la douloureuse mission de rendre, au nom du Cercle des Géographes liégeois, un dernier hommage à son Président si soudainement ravi à l'affection de ses confrères et de ses amis.

L'œuvre scientifique et universitaire de l'éminent professeur vient d'être rappelée avec autorité.

Une de ses marques distinctives était l'ardent désir de donner à la géographie, dans le domaine de la Science, une place que

d'aucuns tendaient trop à lui marchander. Il fallait, pour réussir, développer chez les géographes sortis de notre Université, un esprit de solidarité, les convier à s'unir pour la défense d'un idéal commun.

Lorsque ses élèves lui manifestèrent leur sympathie à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de professorat, Joseph Halkin trouva l'occasion favorable à la réalisation de son projet ; il réunit, sous le nom de Cercle des Géographes liégeois, tous ceux qui dans notre Université s'intéressaient au développement de la Science géographique ; dans le courant de 1928, ce Cercle tint sa première séance et son fondateur fut, aux acclamations de tous, appelé à la présidence.

Bien modeste à ses débuts, le Cercle se développa ; il compte aujourd'hui près de 150 membres et ses publications sont envoyées en échange à de nombreuses sociétés étrangères. On y trouve, non seulement les travaux du Séminaire de Géographie, mais aussi ceux de nombreux collaborateurs étrangers. Ce recueil fait honneur à l'activité des géographes liégeois, il contribue à porter à l'extérieur le bon renom du Séminaire de Géographie dont Joseph Halkin fut aussi le créateur et l'animateur passionné. Notre éminent Président tint à apporter lui-même une collaboration des plus actives à la rédaction du Bulletin du Cercle.

Jusqu'en septembre 1934, notre Président remplit ses fonctions avec un zèle auquel je ne pourrais assez rendre hommage ; depuis la création du Cercle, je suis à ses côtés et je sais la peine qu'il a prise.

Lorsque la maladie le frappa, il dut, avec quel regret, renoncer à diriger nos débats ; absence momentanée, croyions-nous, car c'était toujours de son nom qu'étaient signées les convocations aux séances. Son esprit semblait présider encore à nos travaux ; nous espérions le voir revenir tôt ou tard parmi nous. Notre espoir, hélas, ne devait être qu'un rêve !

Puissent la très sincère affection de ses confrères, la respectueuse sympathie de ses élèves et de ses collaborateurs être pour sa famille de quelque réconfort au moment de la suprême séparation.

Discours de M. F. Kraentzel

Docteur en géographie,
Directeur au Ministère de l'Instruction publique.

Mesdames, Messieurs,

On a retracé ou l'on retracera devant vous la carrière académique et scientifique du professeur à qui nous rendons aujourd'hui un suprême hommage. Veuillez permettre à celui qui fut l'un de ses premiers disciples, d'évoquer simplement devant vous l'action du maître sur ses élèves.

Le doctorat en géographie avait été fondé en 1900 ; dès la fin de 1901, M. Joseph Halkin fut chargé de trois cours importants de la licence : la méthodologie de la géographie, la géographie coloniale et la géographie ethnographique. Tout de suite, nous fûmes frappés par son souci de la clarté, la méthode de ses exposés, la rigoureuse mise au point de ses leçons. Ces caractéristiques, nous les avons retrouvées dans son « questionnaire ethnographique » bien connu, qui allait servir de base à l'enquête ethnographique congolaise.

Ce fut davantage dans son enseignement de la géographie humaine — de la géographie politique générale et spéciale, comme la dénommait l'arrêté organique — qu'il allait donner la mesure de sa personnalité. Il avait été l'élève des grands géographes allemands d'alors, Richthofen, Ratzel, Hassert, Fischer, Kirchoff, Wagner — et j'en passe. Le maître de l'anthropogéographie de l'époque, Ratzel, surtout, avait suscité son enthousiasme ; Halkin nous exposait les théories du géographe de Leipzig avec une sorte de joie contenue. Mais, habitué par Kurth aux rigueurs de la méthode historique, il sentait ce qu'il y avait parfois d'excessif et d'artificiel dans le déterminisme de ces idées ; au cours de nos conversations surtout, il nous mettait en garde contre leur apparente rigueur et nous invitait à rechercher dans le passé, en même temps que dans le présent, l'explication de la géographie du peuplement : l'enseignement que ses élèves d'aujourd'hui ont connu, se trouvait déjà en germe dans celui de 1903.

Pour nous, cependant, la véritable originalité du professeur réside surtout dans l'organisation des exercices pratiques dont il était chargé. Lorsqu'il prit possession de sa chaire, en dehors des collections de géographie physique réunies par cet autre maître vénéré qui s'appelait Max Lohest, il n'y avait rien. Joseph Halkin put heureusement disposer des locaux que nous connaissons tous. Il les fit aménager, pour ainsi dire en secret. Lorsque nous pûmes y pénétrer, nous y trouvâmes une bibliothèque déjà importante, et surtout... chacun une place pour travailler, avec latitude de venir l'occuper à toute heure du jour ou même du soir.

Le Séminaire — ce mot, à l'époque fit sourire certains — le séminaire de géographie était fondé. Pour concevoir que ce fut bien, ici, une innovation, il faut pouvoir retourner 35 ans en arrière. Une innovation audacieuse, certes, mais heureuse ; car elle allait nous permettre d'étudier, de vivre intellectuellement dans l'intimité du professeur.

Ce n'est pas sans une réelle émotion que je le revois, franchissant la porte qui séparait son cabinet de notre salle, passant près de chacun de nous, causant avec nous, jetant un regard sur notre travail, prenant lui-même un livre ou un atlas pour nous le faire consulter, rectifiant ou complétant une de nos références ou de nos observations. Je revis, en ce moment, nos passionnantes séances d'exercices pratiques des débuts, si variées, si animées, dont nous avions tous peine — lui et nous — à nous arracher, et que nous allions continuer — lui et nous — autour d'une table d'une des brasseries de l'époque.

Il éveilla vraiment en nous de l'enthousiasme pour la géographie, il nous apprit à travailler, à penser : il nous forma. Il y a bien plus : à vivre ensemble, nous connaissions le professeur, et il nous connaissait. Nous avions confiance en lui ; plus d'un d'entre nous est allé lui conter ses soucis, chercher près de lui un conseil. Il nous a toujours suivis dans la vie ; il n'est pas un seul de nous qui ne soit resté en relations étroites avec lui. De ses disciples, le maître s'était fait des amis : nous le vénérions profondément.

Picusement, nous garderons son souvenir.